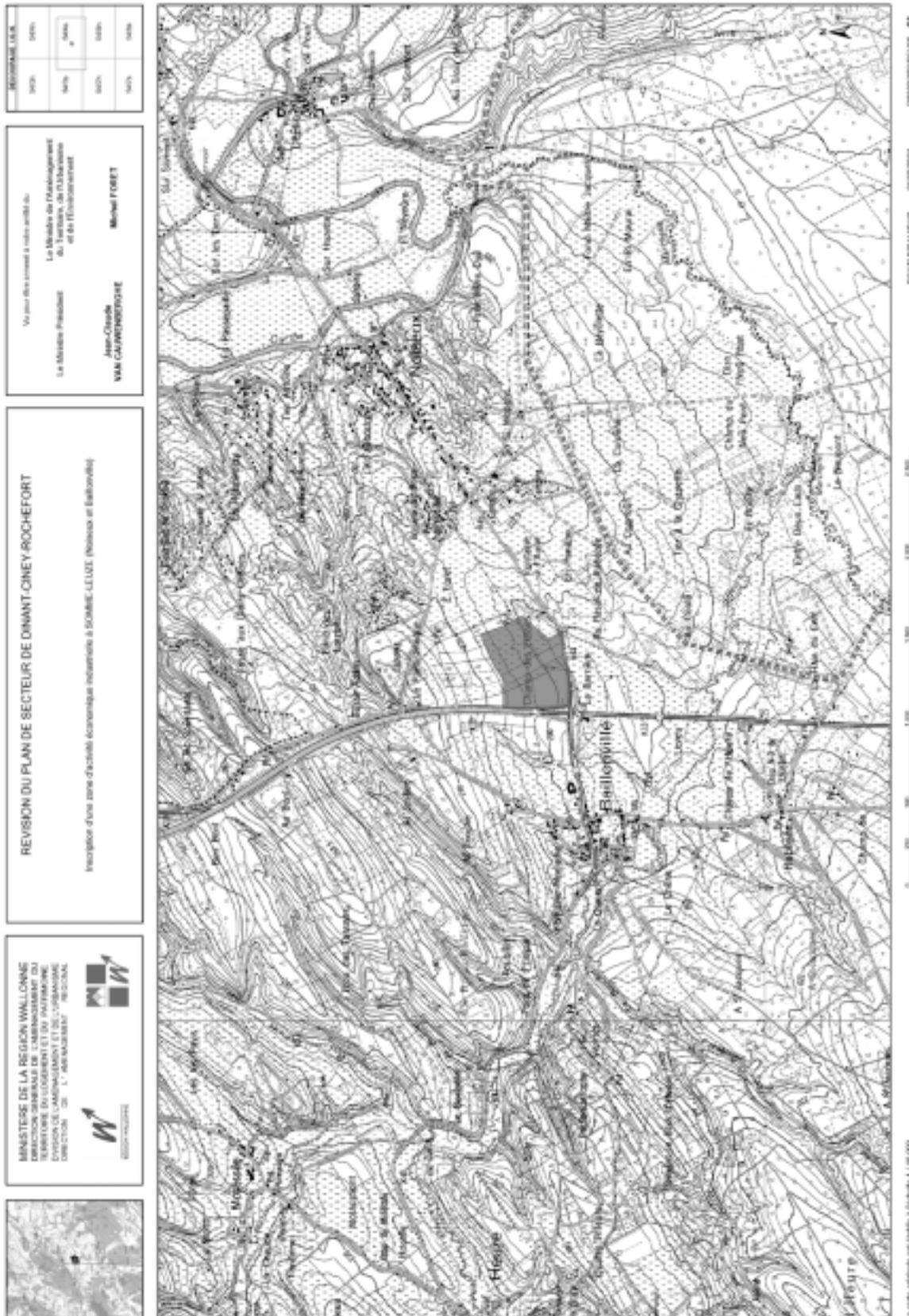


Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant définitivement la révision du plan de secteur de Dinant-Ciney-Rochefort en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle sur le territoire de la commune de Somme-Leuze (Noiseux et Baillonville) (planche 54/4S) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 61325 et suivante



REVISION DU PLAN	
100%	100%
100%	100%
100%	100%
100%	100%
100%	100%

Vu pour être annexé à notre arrêté du  
 Le Ministre de l'Aménagement  
 du Territoire, de l'Urbanisme  
 et de l'Environnement

Jean Claude  
 VAN CAMPENHOUTE

Michel FORET

**REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE DINANT-CINEY-ROCHFORD**

Inscription d'une zone d'activités économique industrielle à SOMME-LEUZE (Noiseux et Baillonville)

MINISTRE DE LA REGION WALLONNE  
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU  
 TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT  
 DIRECTION DE L'AMENAGEMENT REGIONAL





Cette carte, originaire vectorisée à l'échelle 1 : 10 000  
 a été reproduite à l'échelle 1 : 10 000  
 CONTINENTAL  
 DIMENSION  
 DIMENSIONNEMENT